

Fauville-en-Caux. L'école à la maison "permet de respecter le rythme des enfants"

- 11:01 - 13/12/2020
- Par Le Courrier Cauchois



Avec sa fille Ninon, Aurélie était présente samedi 12 décembre, à une manifestation à Rouen, pour défendre l'instruction en famille

Depuis deux ans, Aurélie a décidé d'instruire sa fille aînée à domicile. Mais ce choix est remis en cause par le gouvernement.

Depuis deux ans maintenant, Aurélie, une habitante de la région de Fauville-en-Caux, a retiré sa fille Ninon de l'école pour lui faire classe elle-même. C'est ce qu'on appelle l'IEF, l'Instruction en famille. "A sa naissance, nous avons eu une discussion à ce propos avec son papa, qui avait mal vécu sa scolarité. Moi, je voulais qu'elle y aille, car l'école, c'est vecteur de sociabilité. Mais on s'est vite rendu compte que ce n'était pas adapté pour elle. Elle nous le disait qu'elle ne voulait pas y aller", confie la mère de famille.

Un système remis en cause

Depuis plusieurs semaines, l'école à la maison, ouverte à tous puisqu'il suffit de faire une simple déclaration, est ainsi remise en cause. En octobre dernier, lors de son discours détaillant les mesures du plan d'action de lutte contre les séparatismes, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé vouloir interdire l'IEF dès la rentrée 2021. Si depuis, le gouvernement a revu sa position en indiquant que des dérogations seront possibles avec une autorisation préalable, pour des raisons de santé, la pratique d'un sport ou une vie itinérante, les familles continuent de défendre le système actuel de l'école à la maison.

Samedi 12 décembre, des familles ont ainsi manifesté à Rouen pour défendre l'IEF. Aurélie y était présente avec sa fille Ninon. *"L'instruction à domicile existe depuis de nombreuses années, il y a déjà des contrôles de mis en place. Pourquoi vouloir en faire plus et embêter les gens qui se déclarent. C'est une loi qui va nous seulement contre l'IEF, mais aussi contre notre droit parental, car nous avons fait le choix d'être parents à plein-temps"*, explique Aurélie. Avec son mari, la jeune femme se prépare *"à faire en sorte que Ninon ne retourne pas à l'école"*. *"On fera tout pour. Tout d'abord, elle n'a pas envie d'y aller. Et puis cela risque de chambouler l'organisation de la famille. On avait prévu de voyager afin que Ninon apprenne des choses en les voyant en vrai"*, argumente-t-elle.

L'apprentissage au rythme de l'enfant

Pour Aurélie, l'instruction en famille n'a en effet que des points positifs. *"Elle est déjà moins malade. L'IEF permet aussi de respecter le rythme des enfants, ce qui n'est pas possible à l'école, puisqu'ils doivent tous apprendre la même chose au même moment. Pour Ninon, par exemple, au moment de commencer l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, c'était impossible pour elle, car elle n'était pas dans sa période sensible. Elle l'est désormais, elle écrit tout le temps. L'avantage d'attendre, c'est qu'ensuite, ça va plus vite"*, souligne Aurélie. *Avec d'autres familles qui ont adopté l'école la maison, nous nous voyions également régulièrement pour que les enfants jouent ensemble."*